

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 10 février 2024, 16h30

Une depression tropicale faible génère, au moins jusqu'à dimanche soir, de fortes pluies et des vents dans l'archipel de la Société

Il n'y a pas de menace cyclonique actuellement sur la Polynésie française.

Toutefois, une dépression tropicale faible numérotée TD09F, circule au Sud de l'archipel de la Société et génère dans son sillage un temps très perturbé. L'ensemble de l'archipel est placé en vigilance orange pour le risque de fortes pluies, depuis hier vendredi 9 février.

Des averses successives, parfois de forte intensité, circulent actuellement sur les îles de Tahiti et Moorea. Les cumuls relevés depuis ce matin dépassent 100 L/m² par endroits. Des inondations et submersions peuvent se produire lors des épisodes de pluies les plus forts. Malgré les périodes d'accalmies passagères, le risque de fortes précipitations va perdurer jusqu'à dimanche soir au moins.

Par ailleurs, les rafales de vent peuvent dépasser 100km/h par endroits sous les grains les plus forts. Par consequent, les lles-du-Vent et lles-sous-le-Vent sont également en vigilance orange pour « Vent violent ».

Cette situation va perdurer la nuit prochaine et au moins jusqu'à dimanche soir.

Le Haut-commissaire de la République en Polynésie française appelle donc à la plus grande prudence et invite à respecter les conseils de sécurité.

<u>Vigilances orange en cours :</u>

Vent violent : lles Du Vent, lles Sous Le Vent

Fortes pluies: Iles Du Vent, Mopelia, Iles Sous Le Vent

- CONSEILS DE SECURITÉ -

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route :

- Eviter les déplacements et se mettre à l'abri
- Se renseigner avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents. Respecter, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettre en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveiller la montée des eaux.
- Ecouter les bulletins météorologiques
- Pour protéger l'intégrité des personnes et leur environnement proche :
 - Prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux, même dans des zones rarement touchées par les inondations;
 - S'efforcer de boucher toutes les ouvertures basses du domicile (portes, soupiraux, etc.);
 - Surélever tout ce qui peut être touché par l'eau ;
 - Placer les objets ou documents précieux dans les étages ;
 - Mettre les animaux d'élevage à l'abri, sur les hauteurs ;
 - Couper l'électricité et le gaz.
- Se tenir informé par la radio ou en consultant le site Internet de Météo-France : www.meteo.pf
- composer, en cas d'urgence, le 18 à terre ou le 16 en mer.

Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 87 00 – Port. : (689) 89 43 00 31 Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete Avenue Pouvana'a a Oopa



Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 87 00 – Port. : (689) 89 43 00 31 Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete Avenue Pouvana'a a Oopa